

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHÔMAGE PARTIEL

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de formuler une demande de chômage partiel si vous êtes retraité(e), bénéficiaire de l'allocation chômage ou en arrêt pour garde d'enfant(s).

Vous êtes éligible au chômage partiel si vous êtes en CDD ou en CDI et que votre mission, signée avant le 16 mars 2020, a notamment été résiliée, reportée, suspendue ou annulée.

Nom :

Prénom :

1. Quelles sont les circonstances et motifs de la mise en activité partielle (un seul choix possible) ?

Annulation de la mission

Client concerné par un décret d'interdiction d'ouverture

Report de la mission

Activité incompatible avec le télétravail et les gestes barrières

Suspension de la mission

Résiliation de la mission

Autre, à préciser (ex : perte significative de chiffre d'affaires) :

2. Quelle est la période prévisionnelle de votre activité partielle (ex : du 16/03/2020 au 07/05/2020) ?

➡ **Le nombre de jours chômés sera à renseigner dans votre compte-rendu d'activité (CRA).**

Date :

Signature :

IMPORTANT

Ce formulaire est à transmettre via EOLYS, accompagné d'une attestation, disponible sur coronavirus.didaxis.fr à faire remplir par votre client précisant les circonstances du recours au chômage partiel, ou tout autre document justifiant une baisse significative de votre activité.